

Journée mondiale des zones humides

Le Domaine de Lindre est la seule zone humide d'intérêt mondial en Moselle. Les zones humides les plus remarquables de la planète ont été labellisées au titre du patrimoine mondial par une convention signée à Ramsar, ville iranienne, en 1971. Pour le 40^e anniversaire de cette convention, le 2 février, le Domaine de Lindre réserve quelques surprises aux enfants.

A la demande du Département de la Moselle, le site de l'étang de Lindre a été proposé à la convention de Ramsar par le gouvernement français en 2003. Cette labellisation est un signe de reconnaissance international de la qualité écologique de l'étang de Lindre et de ses environs. Cette biodiversité exceptionnelle encourage le Département à mener différentes actions de protection de son environnement : entretien des vannes et des barrages hydrauliques, aménagements de la pisciculture pour une production de poissons dans le respect de l'environnement, restauration et travaux d'aménagement écologique des milieux naturels (roselières) et enfin sensibilisation aux écosystèmes. Pour célébrer ce 40^e anniversaire le 2 février prochain, de nombreuses classes d'écoles primaires du secteur des étangs viennent participer à des animations autour de la préservation de l'environnement. Objectif : comprendre de façon ludique et pédagogique le potentiel et le caractère unique des zones humides (filtration et évaporation de l'eau, attrait touristique...) en matière de développement durable, tant au niveau local que planétaire.

+ d'infos

Domaine de Lindre

Tél. 03 87 35 02 80

www.domainedelindre.com

www.ramsar.org